



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Togo

Question écrite n° 64514

Texte de la question

M. Antoine Herth attire l'attention de M. le ministre délégué à la coopération, au développement et à la francophonie sur la situation politique au Togo et des droits de l'homme dans ce pays. Depuis le décès du président Gnassingbé Eyadéma force est en effet de constater que la situation s'est relativement détériorée. La France est cependant restée vigilante. Elle a notamment pris contact avec les institutions internationales concernées, avec les États voisins, ainsi qu'avec la CEDEAO et son président. La France a en outre également assuré qu'elle jouera son rôle plein et entier dans cette affaire, et plus particulièrement au sein de l'Union européenne, et qu'elle encouragera le respect de la légalité européenne. Aussi, il souhaiterait connaître quelles mesures le Gouvernement entend prendre en vue de favoriser la tenue d'élections libres, transparentes et ouvertes à tous, seules à même de garantir une situation stable et sereine dans ce pays.

Texte de la réponse

La crise institutionnelle qui a été ouverte au Togo à la suite du décès du président Eyadéma semble sur le point de trouver une solution. L'élection du président Gnassingbé, le 24 avril dernier, avait été validée par les deux organisations régionales qui étaient en charge de cette crise, c'est-à-dire la CEDEAO et l'Union africaine. Les partenaires internationaux du Togo appelaient alors de leurs vœux la constitution d'un gouvernement d'union nationale mais les négociations entre le nouveau président togolais et l'opposition radicale ont échoué le 7 juin 2005. De ce fait, le Président Gnassingbé a nommé M. Edem Kodjo au poste de Premier ministre et celui-ci a réussi à constituer un gouvernement d'ouverture auquel ont décidé de participer l'opposition modérée, des représentants de la société civile ainsi que quelques représentants de l'opposition radicale. Dans son discours de politique générale du 2 juillet 2005, M. Edem Kodjo a placé les 22 engagements souscrits par le Togo auprès de l'Union européenne parmi les principales priorités de son gouvernement et il a clairement affiché sa volonté de restaurer l'État de droit au Togo. Parmi les premiers contacts pris par le nouveau premier ministre togolais figure le commissaire Louis Michel : signe de l'importance que donne le Togo à sa relation avec l'Union européenne. Dans ce cadre, la France encouragera l'ensemble des forces politiques togolaises à répondre à la proposition de dialogue lancée par M. Edem Kodjo et à oeuvrer de concert à la réconciliation nationale dont le Togo a maintenant besoin pour sortir définitivement de la crise, notamment au travers d'élections législatives libres et transparentes.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64514

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2005, page 4436

Réponse publiée le : 20 septembre 2005, page 8749